
Un code commun pour l'intégrité scientifique

Berne, le 11 mai 2021

swissuniversities, le Fonds national suisse et Innosuisse, l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation, ont élaboré ensemble un code d'intégrité scientifique sous l'égide des Académies suisses des sciences. Ce code tient compte des derniers développements au niveau scientifique, facilite la collaboration au-delà des frontières institutionnelles et renforce le contrôle de qualité dans le domaine de la recherche.

Référencement insuffisante de contributions significatives dans des publications scientifiques, manque d'objectivité dans l'évaluation de projets de recherche ou encore atteinte à la liberté de recherche dans le cas de donations privées – les comportements incorrects potentiels s'étendent à l'ensemble du domaine des découvertes scientifiques, de leur réalisation à leur transmission. Le nouveau code d'intégrité scientifique vise à lutter contre ces comportements, mais surtout à présenter ce qui constitue une bonne pratique dans le travail scientifique. Celle-ci repose sur les principes de base que sont la fiabilité, l'honnêteté, le respect et la responsabilité. Le groupe d'expert·e·s dans le domaine de l'intégrité scientifique a donc mis à jour les principes et les règles de procédure relatifs à l'intégrité scientifique ainsi que le règlement y afférent datant de 2008, en tenant compte du code de conduite européen ALLEA (2017). « L'intégrité scientifique forme l'épine dorsale d'une culture scientifique saine. Ce n'est que lorsque l'ensemble de la communauté scientifique partagera ces principes de base que la société et la politique nous considéreront comme crédibles et nous accepteront », a déclaré Marcel Tanner, président des Académies suisses des sciences.

Mettre en œuvre les normes et les règles de procédure

Le code recommande également que les étapes de la procédure, telles que la conciliation, l'enquête, la sanction et l'appel, soient clairement définies et distinguées les unes des autres par des règles de procédure correspondantes. La manière dont ces normes sont ancrées dans leurs propres règlements et mises en œuvre de façon concrète relève de la responsabilité des hautes écoles et des organismes de financement.

Large soutien

Fruit de plus de deux années de travail du groupe d'expert·e·s dans le domaine de l'intégrité scientifique, le code a été adopté par les organes compétents des Académies, du Fonds national suisse, de swissuniversities et d'Innosuisse. « L'intégrité académique nous concerne tous, de la direction des hautes écoles aux étudiant·e·s de première année et des chercheur·e·uses aux personnes qui attribuent les fonds », souligne Edwin Constable, président du groupe d'expert·e·s.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Karin Spycher, Académies suisses des sciences

E-mail : integrity@swiss-academies.ch

Tél. +41 31 306 92 35

Informations supplémentaires :

Site web : go.akademien-schweiz.ch/integrity

Table ronde virtuelle : go.swiss-academies.ch/scienceafternoon-integrity

Académies suisses des sciences (a+)

Maison des Académies · Laupenstrasse 7 · Case postale · 3001 Berne · Suisse

+41 31 306 92 20 · info@akademien-schweiz.ch · akademien-schweiz.ch · [@academies_ch](https://www.facebook.com/academies_ch) · [swiss_academies](https://www.instagram.com/swiss_academies)

Les **Académies suisses des sciences** regroupent les quatre académies scientifiques suisses, l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT), l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH), l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM), l'Académie suisse des sciences techniques (SATW) et la Jeune Académie Suisse (JAS). Elles comprennent en outre les centres de compétences TA-SWISS et Science et Cité ainsi que d'autres réseaux scientifiques. Les Académies suisses des sciences promeuvent la collaboration entre les scientifiques à l'échelon régional, national et international. Elles représentent la communauté scientifique aussi bien sur le plan des disciplines qu'au niveau interdisciplinaire et indépendamment des institutions et des branches spécifiques. Leur activité est orientée vers le long terme et vise l'excellence scientifique. Elles se fondent sur les savoirs scientifiques pour conseiller les politiques et le public sur des questions touchant de près la société.